

Sécurité incendie

Des événements qui rappellent l'importance de la prévention

Montmagny, le 31 août 2019 – En moins d'une semaine, deux incendies importants sont survenus sur le territoire de la MRC de Montmagny. Voyons ceci comme un rappel, vérifions nos avertisseurs de fumée et avec les températures chaudes et le temps sec que nous connaissons, soyons prudents lors de nos activités à l'extérieur.

Le plus récent des événements est cet incendie survenu un peu après 5 h hier à Berthier-sur-Mer où une personne est décédée. Survenu la nuit comme bien d'autre incendie funeste, c'est un moment opportun pour rappeler à chacun de nos citoyens de vérifier le fonctionnement des avertisseurs de fumée et de s'assurer qu'il y en a un par étage. De plus, ils ont une durée de vie de 10 ans, après il faut les remplacer. Aussi, établissez et pratiquez en famille un plan d'évacuation de votre résidence.

Le vendredi 26 juillet dernier, près de deux hectares de forêt ont été détruits par un incendie à Notre-Dame-du-Rosaire. Le support des avions-citernes a été nécessaire pour maîtriser l'incendie. En cette période où l'indice de danger de la SOPFEU est « élevé » pour notre région, il est important de se rappeler que les avis de restrictions et d'interdiction de la SOPFEU ont préséance sur un permis de brûlage émis par une municipalité. À l'extérieur, il faut aussi disposer des mégots de cigarette avec prudence. Il y a de plus en plus d'incendies qui débutent sur des terrasses, dans les plates-bandes ou dans les aménagements paysagers. Lors d'un incendie impliquant des végétaux, il peut se passer plusieurs heures avant que les premières flammes n'apparaissent. Les témoins indiquent souvent qu'une odeur de fumée était perceptible depuis un certain temps avant l'apparition de la fumée et des flammes. Soyez vigilant ! Utilisez un contenant incombustible avec un couvercle et placez-le à l'abri du vent, loin des surfaces combustibles.

*« Les conseils donnés ici ne sont pas liés aux causes et circonstances des événements **mentionnés**, cependant cela nous interpelle et nous **rappelle** à la vigilance. Plus nous serons préparés, moins les conséquences d'un accident seront importantes »* indique Charles Gauthier, coordonnateur en sécurité incendie à la MRC de Montmagny. Pour obtenir de l'information supplémentaire sur les moyens de prévenir un incendie, visitez le site Web : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie.html>

– 30 –

Source : MRC de Montmagny
Information : Charles Gauthier
Coordonnateur, Sécurité incendie
MRC de Montmagny
418-508-9418